

**LE PRESIDENT DE L'UNIVERSITE
DE BRETAGNE OCCIDENTALE**

- Vu le code de l'éducation articles L.613-1 et L. 712-2,
- Vu l'arrêté du 4 novembre 2019 relatif au PASS-L.AS
- Vu les propositions de Mme la directrice de l'UFR Médecine et sciences de la santé,

ARRETE**ARTICLE 1 :**

Le jury d'examen du PASS-L.AS , pour l'année universitaire 2024/2025, est composé comme suit :

Jury PASS-L.AS

<u>Président du jury</u>	Monsieur Romuald SEIZEUR	PU-PH
<u>Vice-Président</u>	Monsieur Matthieu TALAGAS	PU-PH
<u>Membres titulaires</u>	Madame Christelle GOANVEC	MCF
	Madame Emmanuelle BRIAND	Coordonnatrice pédagogique IFMK Brest
	Madame Françoise LE BORGNE UGUEN	PU
	Madame Françoise THOMAS-TOULOUZOU	Représentante des associations et des usagers
	Madame Gaëlle DELPECH-DUNOYER	Enseignante Sage-Femme
	Madame Karen VALLAEYS	MCU-PH
	Madame Marie-Agnès GIROUX-METGES	PU-PH
	Madame Marie-Bérengère TROADEC	PU-PH
	Monsieur Alexis BAZIRE	MCF
	Monsieur Franck Haumaitre	Directeur de l'Institut de Formation de Psychomotricité
	Monsieur François-Hugues POREE	PU
	Monsieur Matthieu TALAGAS	PU - PH
	Monsieur Raphael TRIPIER	PR
<u>Membres suppléants</u>	Madame Emilie PORTIER	Enseignante 2nd degré Contractuelle
	Madame Maryline BEYLER	Enseignant-chercheur
	Madame Nathalie DOUET-GUILBERT	MCF - PH
	Madame Nolwenn HYMERY	MCF
	Monsieur François ANOUILH	Enseignant Sage-Femme Grade 2
	Monsieur Guillaume FERNANDEZ	MCF
Monsieur Jean-Eric ALARD	MCF	
Monsieur Laurent VERNHET	PU - PH	

ARTICLE 2 :

Ces dispositions sont portées à la connaissance des étudiants par voie d'affichage.

Fait à Brest, le 13 mars 2025
Pour Le Président de l'Université,
P/d La Vice-Présidente formation en charge de la CFVU



Hélène COUTHON